

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 30 juin à 20 h

Bâtiment A « La cursive »

ORDRE DU JOUR

Adoption le procès-verbal de la séance du 19 mai 2025,
Décisions prises en vertu de la délégation permanente,

I – RESSOURCES

- a. Admissions de titres de recettes en non valeurs,
- b. Taxe sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2026,
- c. Modification du tableau des effectifs – Créations de postes,
- d. Tarifs des activités municipales,
- e. Signature d'une convention de groupement de commandes en vue du lancement d'un accord-cadre portant sur la fourniture et la livraison de sel de déneigement,

II – VILLE APPRENANTE ET BIENVEILLANTE

- f. Convention relative à la création et au fonctionnement d'une cellule de veille éducative et d'accompagnement personnalisé dans le cadre du contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de Sénart,
- g. Signature d'une convention de partenariat entre l'EHPAD Repotel Clinalliance et la Maison de la culture et des arts,
- h. Signature de la convention annuelle d'adhésion au Fonds Solidarité Logement entre la ville et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne,
- i. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Cercle Gymnique Lieusaintais pour l'année 2025,
- j. Adhésion à un groupement de commandes pour l'acquisition d'une solution d'espace numérique de travail (ENT) pour les écoles de Lieusaint,

III – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

- k. Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) – Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
- l. Projet de plan local d'urbanisme de la Commune de Moissy-Cramayel – Avis de la Commune en qualité de personne publique associée,
- m. Cession de trois parcelles communales – Rue Neuve et rue de la Prairie,
- n. Cession d'un bien mobilier appartenant au parc automobile de la commune : véhicule tracteur Kubota,

IV – VILLE ACCUEILLANTE ET RAYONNANTE

- o. Occupation et utilisation du domaine public : gestion des locaux municipaux, Tarification et mise à disposition gratuite, Abroge et remplace la délibération n° 2024-44,
- p. Reprise de 6 concessions non renouvelées,

V – DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- q. Mandat spécial pour un voyage de représentation de la collectivité au Sénégal.